

# **AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 2<sup>e</sup> ANNÉE**

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

# 1. COMMUNICATIONS OFFICIELLES DE L'ANNÉE EN COURS

	Pondération de l'étape	Date de transmission	Modalités
1 <sup>re</sup> communication	Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement	10 octobre 2025	Communication accessible sur le portail parents de Mozaïk
1 <sup>e</sup> bulletin	20%	17 novembre 2025	<ul> <li>Rencontre de parents 20 novembre 2025</li> <li>Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk</li> </ul>
2 <sup>e</sup> bulletin	20%	27 février 2026	<ul> <li>Rencontre de parents le mars 2026</li> <li>Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk</li> </ul>
3 <sup>e</sup> bulletin	60%	26 juin 2026	Bulletin accessible sur le portail parents de Mozaïk

## 2- RÉPARTITION DES PRINCIPALES ÉVALUATION

	Première communication	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Français				
Lire (50 %)		$\Box x$	$\Box x$	$\boxtimes$
Écrire (30 %)		□х	□х	$\boxtimes$
Communiquer oralement (20 %)			$\Box$ xx	$\boxtimes$
Anglais				
Comprendre des textes entendus (60 %)	Sommaire des		□х	$\boxtimes$
Communiquer oralement en anglais (40 %)	apprentissages faits et du	□х	□х	$\boxtimes$
Mathématique	comportement			
Résoudre une situation-problème (20 %)			□х	$\boxtimes$
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)		□х	□х	$\boxtimes$
Culture et citoyenneté québécoise (100 %)			□х	$\boxtimes$
Éducation physique et à la santé (100 %)			□х	$\boxtimes$
Arts plastiques (100 %)			□х	$\boxtimes$
Musique (100 %)			□х	$\boxtimes$



# Renseignements relatifs à la nature, à la période et à la répartition de l'évaluation Année scolaire 2025-2026

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape ou aux étapes suivantes :

	Étape 1	Étape 2	Étape 3
Exercer son jugement critique			
Communiquer			
Organiser son travail			
Travailler en équipe			

#### 3- NATURE DES ÉVALUATIONS

### Nature des évaluations

Le personnel enseignant évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

### **Précision**

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant.e de votre enfant.